

CAMPAGNE DE VACCINATION CONTRE LES VIRUS RESPIRATOIRES

Baie-Comeau, le 2 octobre 2023 – La campagne de vaccination automnale contre les virus respiratoires (COVID-19 et influenza) débutera le 10 octobre dans les cliniques de vaccination du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de la Côte-Nord et dans les centres de santé autochtones.

La vaccination est disponible sur **rendez-vous seulement** en utilisant la plateforme [Clic Santé](#) ou par téléphone au 1 844 407-0967. Les vaccins contre la COVID-19 et contre l'influenza peuvent être reçus au même moment. Pour ce faire, vous devez sélectionner un rendez-vous réservé à cet effet sur Clic Santé ou le mentionner lors de la prise de rendez-vous par téléphone. Sur Clic Santé, une option a été prévue afin de permettre la réservation d'un rendez-vous pour recevoir les deux vaccins lors de la même visite.

Les deux vaccins sont fortement recommandés aux personnes suivantes, faisant partie des groupes à risque de complications et à celles qui les côtoient ou qui en prennent soin :

- Les personnes résidant en centre d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) ou en résidence privée pour aînés ou vivant dans d'autres milieux comportant une proportion élevée de personnes âgées et vulnérables;
- Les personnes âgées de 60 ans et plus (COVID-19);
- Les personnes âgées de 75 ans et plus (influenza);
- Les personnes immunodéprimées, dialysées ou vivant avec une maladie chronique;
- Les femmes enceintes;
- Les travailleuses et les travailleurs de la santé;
- Les personnes qui côtoient les bébés de moins de 6 mois;
- Les personnes vivant dans les communautés éloignées et isolées (Minganie, Basse-Côte-Nord, Fermont, Schefferville, Kawawachikamach), en mettant la priorité sur celles présentant un risque de complications.

Les deux vaccins sont offerts gratuitement à toute la population qui désire réduire son risque.

Nouveau vaccin contre la COVID-19

Cet automne, un nouveau vaccin contre la COVID-19 qui offre une meilleure protection contre les infections et les maladies graves causées par les nouveaux variants est disponible. La Direction de santé publique de la Côte-Nord invite **particulièrement** les personnes âgées de 6 mois et plus atteintes de maladies chroniques (notamment le diabète, les maladies du cœur, des poumons, des reins ou du foie, l'asthme, un cancer ou une faiblesse du système immunitaire) à se faire vacciner, car elles sont plus à risque de complications (hospitalisation et décès). La vaccination constitue le moyen le plus sécuritaire et efficace de se protéger des complications d'un virus respiratoire.

Par ailleurs, les personnes qui n'ont jamais fait la COVID-19 devraient se faire vacciner car la protection conférée par leur vaccination antérieure est moins efficace.

Pour connaître l'horaire des cliniques de vaccination, la population est invitée à consulter le [site Web](#) et la page Facebook du CISSS de la Côte-Nord.

.../2

Vaccin contre le pneumocoque

Le vaccin contre le pneumocoque est aussi recommandé et offert gratuitement aux personnes âgées de 65 ans ou plus et à celles atteintes de certaines maladies chroniques.

Éviter la propagation des virus respiratoires

Étant donné la hausse de la présence des virus respiratoires dans la population, il est important de respecter ces mesures afin d'en éviter la transmission :

- Lavez fréquemment vos mains avec de l'eau et du savon durant 20 secondes, ou avec une solution à base d'alcool;
- En présence de symptômes, évitez les contacts avec les autres personnes;
- En présence de fièvre, restez à la maison;
- Portez un masque si vous présentez de la toux, un mal de gorge ou de la congestion nasale.

Pour plus de détails au sujet de la vaccination contre les infections respiratoires, visitez le site Quebec.ca.

Source : Pascal Paradis
Conseiller en communication
Centre intégré de santé et de services sociaux de la Côte-Nord
418 589-9845, poste 252268